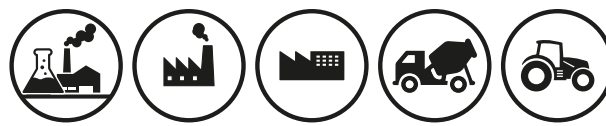




Domaine d'utilisation*



INDUSTRIE CHIMIQUE INDUSTRIE LOURDE INDUSTRIE LÉGÈRE GROS OEUVRE AGRICULTURE

Caractéristiques techniques

Masque panoramique.

Matière: polycarbonate.

Joint facial étanche en silicone.

Traitement: anti-buée et anti-rayures.

Harnais de maintien (sur la tête et derrière le cou), avec 4 brides réglables.

Prévu pour adapter deux filtres (vendus séparément).

Soupape d'expiration MAXIFLOW.

Livré dans un sac de transport.

Coloris: noir et bleu.

Poids: 440 g.

Conditionnement: carton de 4 pièces.

Sous-conditionnement: sachet individuel.

Avantages

- > **Solidité renforcée** (polycarbonate noir et rebord plus épais).
- > **Léger, compact & confortable** (répartition du poids, filtres latéraux et joint facial souple en silicone).
- > **Soupape d'expiration MAXI FLOW** (réduit température, humidité et teneur en CO₂).
- > **Ajustement rapide & facile** (4 brides réglables).
- > **Remplacement simple des filtres** (fixation à baïonnette).
- > **Nombreux filtres compatibles.**



Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III**.
Certifié par **APAVE Sudeurope SAS**, organisme notifié n°0082.

EN 136 : 1998



CE 0082

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

NORMES

| | |
|-----------------|---|
| EN 136 | Appareils de protection respiratoire: masques complets. |
| EN 140 | Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques. |
| EN 143 | Appareils de protection respiratoire: filtres à particules. |
| EN 14387 | Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés. |
| EN 149 | Appareils de protection respiratoire: demi-masques filtrants contre les particules |

EN 14387 - TYPE DE FILTRE

| | |
|-----------------------|--|
| A (Marron) | Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant. |
| B (Gris) | Contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant. |
| E (Jaune) | Contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant |
| K (Vert) | Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant. |

EN 143 - CLASSE DU FILTRE

| | |
|-----------|------------------|
| P1 | Faible capacité |
| P2 | Moyenne capacité |
| P3 | Haute capacité |

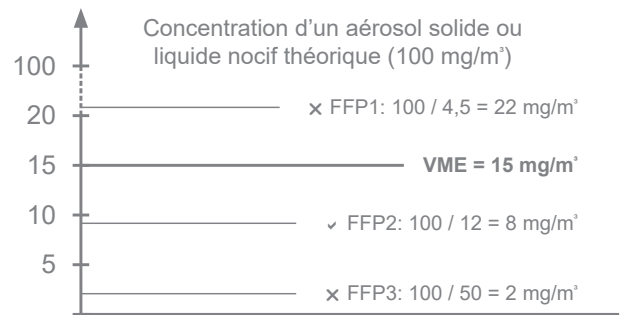
Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement

EN 149 - DURÉE D'UTILISATION

| | |
|-----------|---|
| NR | Usage unique |
| R | Réutilisable (plus d'une journée de travail) |
| D | Capacité respiratoire et durée de vie améliorées (test de colmatage à la poussière de dolomie) Faible augmentation de la résistance respiratoire lorsque le filtre est chargé en particule |

EN 149 - DOMAINE D'UTILISATION

| | |
|-------------|--|
| FFP1 | Contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Concentrations: jusqu'à 4,5 x VME ou 4 x APF. |
| FFP2 | Contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité. Concentrations: jusqu'à 12 x VME ou 10 x APF. |
| FFP3 | Contre les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à haute toxicité. Concentrations: jusqu'à 50 x VME ou 20 x APF. |



Pour cet exemple, le masque FFP2 est le plus adapté. Le FFP1 n'apporte pas une protection suffisante alors que le FFP3 surprotège l'utilisateur.
VME = valeur moyenne d'exposition. C'est la valeur limite d'un gaz ou d'une poussière (exprimée en ppm ou mg/m³) à laquelle un individu peut être exposé durant une journée de travail (8h/jour) durant toute sa vie professionnelle, sans risque pour sa santé.
APF = facteur de protection attribué.

